

LE MESSERO LIEN

- Bulletin municipal de Messery -



N°3
ÉTÉ 2025

**1ER PRIX CONCOURS
DE CITOYENNETÉ**

Affaires scolaires | p. 9

**LE PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE**

Dossier | p.10



9

AFFAIRES SCOLAIRES
**1ER PRIX DU CONCOURS
DE CITOYENNETÉ**

10

DOSSIER
**LE PLAN COMMUNAL
DE SAUVEGARDE**



**Bel été !**

Mentions Légales

Parution : Juillet 2025
Dépôt légal : À parution
Editeur : Mairie de Messery
Imprimeur : Imprimerie UBERTI JOURDAN - 144 Avenue du Mont Blanc, 74130 BONNEVILLE
Directeur de publication : Serge BEL, maire
Responsable rédaction : Nathalie VUARNET, 1ère adjointe
Création : Service communication et Nathalie Vuarnet

Rédacteurs : AFR de Douvaine, Basket Club, Serge BEL, Amélie COLLOMB, C2NY, Priscilla DURAN-MULAS, École de Messery, Farandole, Emilie GRAND, M'Essert-rit, Léa OSSEDAT, TAM, Grégoire THIEFFRY, Thonon Agglo, Nathalie VUARNET, 2P2R

Crédits photos : Basket Club, Sandrine BOHNERT, C2NY, De Rives en Pages, École de Messery, Mairie d'EXCENEVEX, Farandole, Elisabeth LANVERS, Léa OSSEDAT, Nathalie VUARNET, 2P2R

Les publications transmises par les associations sont sous leur seule responsabilité et n'engagent pas celle de la commune.

3

EDITO

4

RETOUR EN IMAGES

6

LA MAIRIE VOUS INFORME

8

AFFAIRES SCOLAIRES

10

DOSSIER

12

AMÉNAGEMENT - URBANISME

13

ENVIRONNEMENT

14

VIVRE ENSEMBLE

15

BIBLIOTHÈQUE - LUDOTHÈQUE

16

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

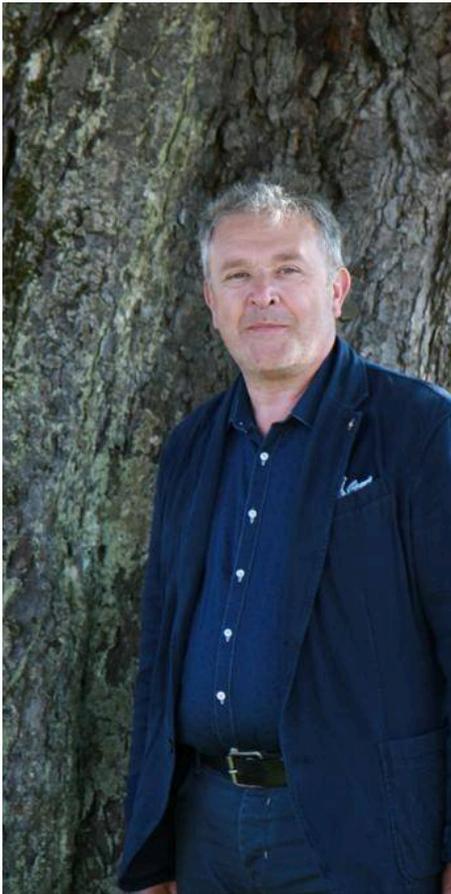
19

L'AGGLO VOUS INFORME

20

AGENDA

Chères Messerolines, chers Messerolins,



Depuis quelques jours, c'est l'été. C'est le moment des vacances pour les enfants, des congés pour les parents et les enseignants ainsi que le personnel du SIVU et de la commune.

C'est aussi une période critique pour la ressource en eau. Les services de l'eau de l'agglomération sont vigilant sur la situation car actuellement les courbes sont inférieures à la normale et surtout aux courbes de 2022, année critique. Avec plus d'un mois d'avance par rapport aux autres années, la préfecture a mis le département en vigilance sécheresse.

Ayez les bons gestes car, vous le savez, l'eau est un bien précieux et vital !

Un retour sur la suppression des corbeilles, pourquoi cette décision ?

La loi AGEC (loi anti-gaspillage pour une économie circulaire) oblige le tri sélectif depuis le 1er janvier 2025 dans tout l'espace public : places, rues, parcs et jardins, plages... Les corbeilles et poubelles de rue sans flux de tri sont donc bannies depuis cette date.

Nous avons décidé la suppression des corbeilles car plusieurs exigences nous ont amené à cette conclusion :

- Le coût : une corbeille, selon sa contenance et aussi son usage (usage unique ou corbeille avec trois flux), coûte de 600€ HT (usage unique multiplié par trois soit 1800€ HT) à plus de 5000€ HT pour un triple flux, la TVA 20% en sus). Je vous laisse faire le calcul sur la totalité des espaces publics de la commune à équiper.
- Le travail supplémentaire des agents de la commune sur toute l'année. Tri, ramassage, stockage et nettoyage avec un pic pour l'été.
- L'encombrement du domaine public, le matériel disgracieux avec le temps, le sur-usage des sacs plastiques...
- L'obligation des communes d'avoir alors un ramassage indépendant payant, comme un professionnel, pour évacuer ces déchets.

Nous avons considéré que l'implantation des PAV à travers le village était suffisante pour s'exonérer d'une implantation nouvelle.

Il en va aussi de la responsabilité de chacun pour ses déchets et de la réduction des emballages et bien sur de nos modes de consommation.

Nos agents agissent chaque jour pour la propreté et la salubrité, c'est une obligation.

Pour les PAV (Points d'Apport Volontaire) j'en appelle au bon sens et à la responsabilité de tous. Si la majorité des sites fonctionnent correctement, nous rencontrons des difficultés au chemin de Bellossy. Trop de fréquentation, il y a d'autres points alentours, pourquoi s'obstiner alors que l'on voit bien que les containers sont remplis ? Aux habitants du chemin de Vétrau et de la Pointe SVP, utilisez le PAV de La Pointe.

J'ai demandé à mon collègue de Nermier de réfléchir à un aménagement sur la route de Messery ou sur le chemin de Sergyieu. Je comprends que le flux sur ce secteur est pratique, mais de grâce un peu de respect et de bon sens, surtout pour les habitants de Bellossy.

Il faut que tous, nous assumions nos déchets, c'est impératif si nous voulons réussir une transition écologique, nous n'avons pas le choix.

Nous aurons bientôt aussi le travail sur le compostage collectif et aussi le ramassage des déchets alimentaires. Certains ont déjà un composteur individuel, l'école est équipée avec deux installations dont une pédagogique.

J'en profite pour féliciter trois classes ainsi que leurs professeurs de l'École des Petits Crayons qui ont reçu le 1^{er} prix de citoyenneté des mains des représentants départementaux du conseil de l'ordre national du mérite (L'ordre national du Mérite est un ordre honorifique français institué le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle.)

Les enfants nous montrent l'exemple alors que ce serait à nous, adultes, de le faire... Ne les décevons pas, ils comptent sur nous !

“ **Nos enfants nous montrent l'exemple alors que ce serait à nous, adultes, de le faire...** ”

Bel été à tous, bonnes vacances.

Serge BEL
Maire de Messery



La mairie vous accueille

Mairie de Messery

Place de la mairie - 74140 MESSERY

04.50.94.71.57 - accueil.mairie@messery.fr

Lundi : 8h30 - 12h et 14h - 18h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 8h30 - 12h



www.messery.fr

mairie de messery

LA NUIT EST BELLE



Vendredi 11 avril, pour la première participation de la bibliothèque à cet événement national de sensibilisation à la pollution lumineuse, une trentaine de petits et grands ont profité de la douceur du soir et des histoires mises en scène par l'équipe de l'espace Littorelle.

En parallèle, l'exposition "Les couloirs de la nuit" était proposée à l'espace Littorelle. D'étranges sons ont transporté les enfants dans le monde des animaux nocturnes à la lumière de lampes torches...

Le public a également pu s'informer lors de la conférence "Rallumons les étoiles !" du 17 avril organisée par De Rives en Pages.

PLUS JAMAIS ÇA !

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence de nombreux enfants, et de leurs enseignants, venus chanter en chœur : *"Liberté, Égalité, Fraternité, en guise de devise pour que rien ne nous divise. Liberté, Égalité, Fraternité, trois mots qui donnent du bon sens à la France"* (les enfantastiques).

Cette année, tous les Européens commémoraient les 80 ans de la Libération du 8 mai 1945, marquant la fin de la Seconde Guerre mondiale sur le continent, et la victoire des Alliés sur le régime nazi.

L'occasion de rendre hommage aux nombreuses victimes civiles et militaires et de rappeler la nécessité de lutter contre l'intolérance, la haine, et de défendre la paix entre les peuples.



CONCERT CANDLELIGHT : LILTING BANSHEES

Pour sa première édition le 23 mai, le concert candlelight a été une vraie réussite. Le groupe de musique Lilting Banshees a transporté le public sur les chemins d'Écosse et les côtes irlandaises.

Près de 300 personnes ont pu déguster les pizzas de Pizz'Amore cuites au four à pain et l'association Farandole a tenu la buvette.

FÊTE DE L'ÉCOLE

Le samedi 15 juin, l'école s'est transformée en un véritable terrain de fête à l'occasion de la kermesse annuelle, organisée par l'APE. La journée a commencé par une magnifique exposition de l'école sur le thème du voyage, où les familles ont pu découvrir les projets réalisés par les élèves tout au long de l'année : carnets d'explorateurs, cartes, créations autour des pays du monde... Un véritable tour du monde à travers les yeux des enfants !



Puis place à la kermesse : châteaux gonflables, stands ludiques et animations ont animé l'après-midi. Le stand de décollage de fusées a rencontré un franc succès auprès des petits scientifiques en herbe, entre rires et émerveillement.

Et pour couronner le tout, deux invités très spéciaux ont fait leur apparition : Mickey et Minnie, venus saluer les enfants... avant de lancer une chenille d'enfer qui a embarqué petits et grands dans une folle farandole musicale !

Une ambiance joyeuse, des étoiles plein les yeux, : un grand bravo à tous les bénévoles pour cette journée magique et inoubliable !



FORUM DES ASSOCIATIONS

Une dizaine d'associations étaient présentes au forum qui a complété cette journée de fête de l'école

Nous les remercions pour leur engagement et disponibilités.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 21 juin, le centre du village a fêté le début de l'été. Les artistes Souffle du Léman, Choeur à coeur, Libidoll, Back to Black et Nati James ont fait découvrir différents univers musicaux au public.

L'association Farandole et ses bénévoles étaient au rendez-vous pour régaler petits et grands avec son bar et son stand de restauration.

Merci aux agents de la mairie qui ont permis le bon déroulement de l'évènement.



UN MÉDAILLÉ À MESSERY !

M. Aurélien PICAUD (Garde-champêtre à Messery), ancien des Opérations Extérieures a participé avec le 13ème BCA aux opérations de l'OTAN en ex-Yougoslavie, au Kosovo et en Afghanistan. Il a été décoré le 8 mai 2025 à Excenevex de la croix du combattant et de la Médaille de Reconnaissance de la Nation.



LE FACEBOOK OFFICIEL



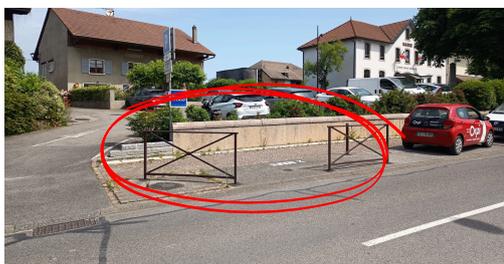
Depuis 2021 la commune de Messery proposait l'application Politeia à ses administrés pour avoir les informations officielles. Suite au rachat de la plateforme et aux changements de conditions, la commune a décidé d'arrêter l'application.

Pour remplacer ce réseau de communication, une page facebook OFFICIELLE a été mise en place, elle est nommée : **Mairie de Messery**



PARKING 2 ROUES

Dorénavant, une nouvelle place de stationnement pour les deux-roues est accessible.



DÉGRADATIONS DE LAMPADAIRES



Dans la nuit du 16 au 17 mars, 19 candélabres de l'éclairage public ont été vandalisés route de la Pointe. Des boîtiers ont été arrachés, des câbles sectionnés et le cuivre a été dérobé...

Cette portion de route a été plongée dans l'obscurité totale pendant plus d'un mois (fin réparation le 7 mai).

“ Le montant de la réparation s'élève à 13 000€ ! ”

Et, même si une partie a été remboursée par les assurances, la déclaration du sinistre fera augmenter la prime assurance de la commune l'an prochain.

NOUVELLES RECRUES



Comme chaque année durant la saison estivale, de jeunes agents saisonniers viennent renforcer l'équipe municipale. Souhaitons la bienvenue à Gilles, ASVP, et à Jean Baptiste et Angèle aux espaces verts.

Merci de leur réserver un bon accueil !



PLAN CANICULE

Conformément aux dispositions prévues par le Plan Canicule, le Service de l'Action Sociale de la commune de Messery (CCAS) propose de recenser les personnes souhaitant bénéficier des services mis en place en cas d'épisodes de forte chaleur (contacts téléphoniques, visites).

Ce registre, confidentiel et annuel, permet, en cas de déclenchement du plan canicule par le Préfet, de vous contacter pour s'assurer de votre état de santé.

Si vous souhaitez vous inscrire, merci de vous faire connaître en mairie (formulaire).

ETAT-CIVIL

Mariages :

Natacha et Andrew Gilmour, le 29 mars 2025

Depuis le 25 mai 2018, le règlement général sur la protection des données est entré en application. Ce règlement prévoit, entre autres, que les données personnelles ne peuvent plus être rendues publiques sans un consentement écrit de la personne concernée. Cette réglementation s'applique également aux publications de l'état-civil dans les bulletins municipaux. Dès lors, les publications de naissances, mariages et décès sont soumis à autorisation écrite et signée de la part des personnes concernées ou, dans le cas d'un décès, de la part d'un proche.

Désormais, si vous souhaitez que votre événement de vie soit publié dans notre journal municipal, nous vous invitons à renseigner un bulletin disponible en mairie.

INFOS



- CCAS : les personnes atteignant l'âge de 70 ans en 2025 sont invitées à se faire connaître auprès du service accueil de la mairie pour bénéficier des avantages dus à leur âge (voyage, repas, colis...).
- Pour obtenir la liste des assistantes maternelles agréées, ou des jeunes faisant du baby-sitting, renseignez-vous à l'accueil de la Mairie au 04.50.94.71.57 ou consultez le site internet.

Expression groupe minoritaire :

Pas d'article transmis

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Ayez les bons réflexes !

Proposition de travaux, de rénovation énergétique ou d'installation de nouveaux équipements : les forces de l'ordre constatent une recrudescence des délits liés au démarchage à domicile.

Sous des prétextes divers et variés, des personnes mal intentionnées se rendent au domicile de particuliers, avec un objectif : rentrer dans le logement pour y commettre des vols d'argent liquide, de bijoux, ou d'autres objets facile à emporter.

Avant de faire entrer qui que ce soit à votre domicile pour du démarchage, quelques règles simples sont à suivre pour éviter une éventuelle escroquerie.



REFUSE LE DÉMARCHAGE À DOMICILE

1 an d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende

Ordonnance 2021-1734 du 22 décembre 2021
Art. L221-10-1 et L242-7-1 du Code de la Consommation



- 1 Identifier le ou les visiteurs visuellement (fenêtre, visiophone...)
- 2 Exiger la présentation d'une carte professionnelle ou de l'autorisation de la municipalité, même si cette personne porte un uniforme.
- 3 En cas de doute, refuser l'accès à votre domicile. Si votre interlocuteur insiste pour entrer ou refuse de sortir, contacter la gendarmerie.
- 4 Solliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille, et ne rien signer sans leur avis.
- 5 Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laisser jamais seul, même si une seconde personne se présente à votre porte car il s'agit probablement d'un complice.
- 6 Ne jamais rien payer sur le moment, ni en chèque ni en argent liquide
- 7 En cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, pour les communiquer immédiatement à la gendarmerie.



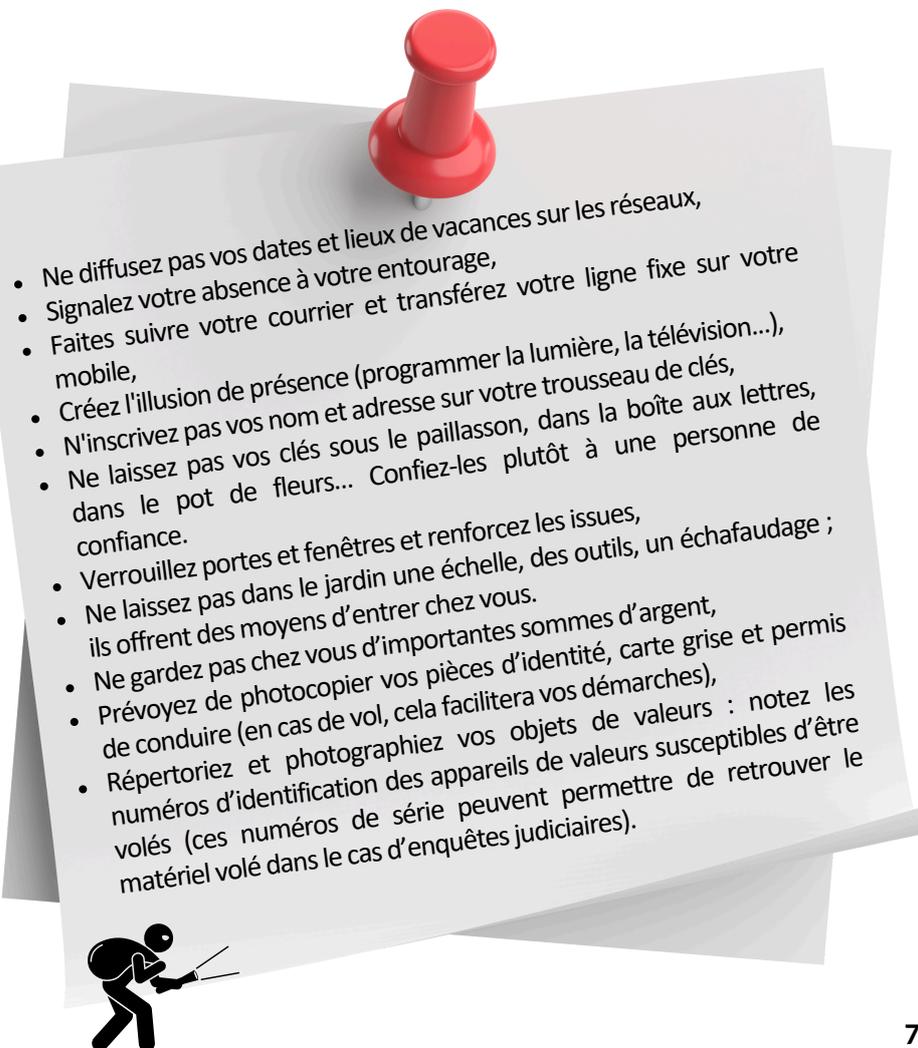
Signalez à la gendarmerie tout fait suspect.

Composez le 17 !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ

Vous partez bientôt en vacances ? Afin d'éviter les cambriolages, vous pouvez vous inscrire à l'**opération tranquillité vacances**. Les services de gendarmerie se chargeront alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage...). Pour vous inscrire, vous pouvez utiliser le service sur internet ou vous rendre en brigade de gendarmerie.

N'hésitez pas à partager et à échanger avec votre voisinage pour organiser une surveillance mutuelle de vos habitations, à contacter la mairie ou encore à alerter la gendarmerie en cas de problème.

- Ne diffusez pas vos dates et lieux de vacances sur les réseaux,
- Signalez votre absence à votre entourage,
- Faites suivre votre courrier et transférez votre ligne fixe sur votre mobile,
- Créez l'illusion de présence (programmer la lumière, la télévision...),
- N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés,
- Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- Verrouillez portes et fenêtres et renforcez les issues,
- Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.
- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent,
- Prévoyez de photocopier vos pièces d'identité, carte grise et permis de conduire (en cas de vol, cela facilitera vos démarches),
- Répertoirez et photographiez vos objets de valeurs : notez les numéros d'identification des appareils de valeurs susceptibles d'être volés (ces numéros de série peuvent permettre de retrouver le matériel volé dans le cas d'enquêtes judiciaires).



UNE MATINÉE À LA FERME

À la découverte du métier d'agricultrice

Au mois de mai, les élèves de CE2/CM1/CM2 ont eu la chance de passer une belle matinée à la ferme, à Essert, dans le cadre du projet visant à créer du lien entre les écoles et les fermes. A notre arrivée, nous avons été chaleureusement accueillis par Emilie, agricultrice passionnée, et Julie, intervenante en éducation à l'environnement.

Les élèves ont été répartis en deux groupes pour profiter pleinement des différentes activités proposées.



Groupe 1 - Avec Julie : Découverte

Julie a invité les enfants à observer attentivement le paysage qui nous entoure : forêt, prairies, vergers... A partir de ces observations, les élèves ont réfléchi à ce qu'il est possible de produire dans notre région : fruits, légumes, lait, fromage, viande, oeufs, miel... Nous avons aussi discuté de l'équilibre alimentaire et de la possibilité de consommer local tout en répondant à nos besoins nutritionnels.

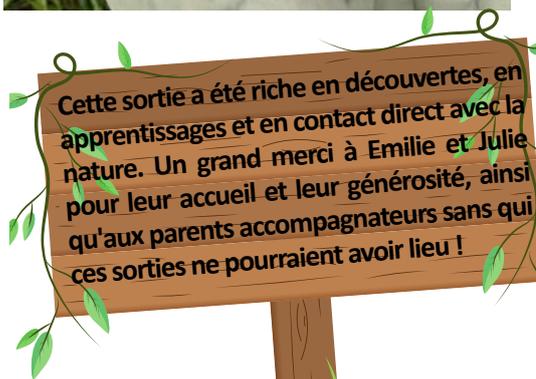
Julie a proposé plusieurs activités pédagogiques :

- **Activité 1** : Comparaison de deux fromages (le Babybel et l'Emmental de Savoie) selon plusieurs critères : lieu de production, bien-être des travailleurs, impact environnemental, consommation d'eau, coût, etc.
- **Activité 2** : Chercher un arbre que l'on ne connaît pas pour pouvoir l'identifier grâce à un petit livret. Les élèves ont réussi à identifier le sureau, le fusain, le cornouiller ainsi qu'un rosier sauvage nommé "rosier des chiens".
- **Activité 3** : Observation des oiseaux à l'aide de jumelles.



Groupe 2 - Avec Emilie : À la découverte du métier d'agricultrice

Emilie a partagé avec les enfants de nombreux aspects de son métier. Ils ont découvert que certaines plantes, comme la bourrache, peuvent être utiles au jardin : elles éloignent naturellement les taupes. Elle leur a présenté quatre variétés de pommes de terre, plantées à l'aide d'une machine. Les enfants ont aussi appris que les vers de terre sont essentiels à la santé des sols. Ce sont de véritables alliés qu'il faut protéger et non écraser ! Chaque plant de tomate est planté avec soin à 70 cm de distance, et dans sa serre, Emilie peut en cultiver jusqu'à 280 pieds. Les enfants ont eu la chance de participer à une activité très appréciée : la plantation de tomates. Ils ont mis les mains dans la terre avec enthousiasme, fiers de contribuer à la vie de la ferme.



PROJECTIONS DE COURTS-MÉTRAGES

Classes “Vertes” en salle !

Le vendredi 21 mars, les élèves de l'école ont participé au Festival du Film Vert sur invitation de la commune.

Chaque groupe a visionné un film en lien avec la nature et l'environnement.

Le Cycle 1 a découvert *La Colline aux cailloux*, un joli court-métrage qui raconte l'histoire d'une famille de musaraignes qui, après une inondation, doit quitter sa maison et partir à la recherche d'un nouvel endroit pour vivre. Le film aborde avec douceur les notions de solidarité et de respect de la nature.

Les élèves du Cycle 2 ont découvert *Alice au pays des loups*, un documentaire qui suit Alice, une petite fille curieuse et intrépide, dans sa quête pour mieux connaître les loups. Ce film évoque la peur de l'inconnu et le respect du vivant.

“ [...] un éveil à la curiosité et à la conscience écologique [...] ”

Le Cycle 3, quant à lui, a été impressionné par *Les Gardiennes de la planète*, un film sur le rôle essentiel des baleines dans l'écosystème. Ce fut l'occasion pour eux d'apprendre de nombreuses choses sur ces mammifères fascinants mais également de s'interroger sur le rôle joué par l'homme dans la préservation des océans.

Une belle sortie enrichissante pour l'école mais également un éveil à la curiosité et à la conscience écologique de tous les élèves !



1ER PRIX AU CONCOURS DE CITOYENNETÉ !

Une récompense méritée, naturellement !



Lundi 16 juin 2025, 3 classes (grande section, CP, CE1) de l'école de Messery ont reçu le **premier prix du concours de citoyenneté** par le président de l'Ordre du Mérite.

Leur travail sur les déchets de la cantine transformés en compost pour le potager solidaire a été récompensé ainsi que la réalisation de deux panneaux très colorés !

Chacun a apprécié ce travail en collaboration avec l'école, l'Agglomération, la Mairie et ses agents.

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du Maire. Il planifie les actions des acteurs communaux (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises, partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population



- A quels risques est exposée la commune de Messery ?**
- En cas de crise, comment alerter la population ?**
- Dans quels lieux héberger les personnes sinistrées ?**
- Combien de repas peuvent être distribués aux personnes évacuées ?**
- Quels moyens, humains et matériels, avons-nous à disposition pour gérer une crise ?**

Toutes ces questions, élus et agents de la commune, se les sont posés lors de l'élaboration du PCS.

Se préparer à la gestion de crise, c'est être efficace le jour où un événement majeur mettrait en jeu la sécurité des populations, lors d'inondation, de glissements de terrains, d'incendies de forêt, de séismes, tempêtes, orages...

Après plusieurs réunions avec Alpes Léman Sécurité Consult, le **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** de Messery est prêt et a été validé par le conseil municipal.

Mais, pour rester opérationnel, il devra être mis à jour régulièrement.

Ce document permet d'organiser les services de la mairie en cas d'événements, et d'anticiper certains scénarii sur :

- les risques présents sur la commune, et les enjeux concernés,
- les moyens pour lancer l'alerte, et pour gérer la crise,
- l'organisation de la cellule de crise,
- la répartition des missions pendant la crise...



Ce document recense les risques relevés et évalués par les services de l'État. Il est consultable en Mairie.

Attention : le Plan Communal de Sauvegarde ne peut être déclenché qu'au niveau de la commune. En cas de crise de grande ampleur, c'est l'État qui aura pouvoir d'intervenir.

De même, le Plan Communal de Sauvegarde ne gère pas les opérations de secours qui restent de la compétence des pompiers.

Le PCS est complété par le **Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)**. Véritable outil de prévention et d'information, il tente de vous apporter des données claires et objectives sur les risques naturels et technologiques qui concernent notre commune. Un exemplaire a été annexé au bulletin municipal. Nous vous invitons à en prendre connaissance et à le conserver.

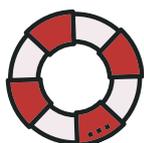
En cas de crise, il est nécessaire de ne pas diffuser de fausses rumeurs et des informations non vérifiées par les canaux officiels. **Dans tous les cas, il faut rester à l'écoute des consignes données par les autorités, sur le réseau ici (anciennement France Bleu), sur Radio France, France Télévisions et via les comptes X, BlueSky et Facebook officiels.**

Incendies, inondations, tempêtes...Des événements déjà présents qui s'intensifient avec le changement climatique.
Des événements pouvant générer accidents et altérer notre environnement, notre santé et celle de nos proches.
Des événements qui peuvent avoir un vrai impact sur notre vie quotidienne.
Des événements de plus en plus puissants et récurrents.
Des événements qui nous donnent l'impression d'être impuissants...



Pourtant, nous pouvons tous agir face aux risques !

Nous pouvons agir en nous informant sur les risques de notre commune.
Agir en nous formant aux bons réflexes. Ceux qui savent.
Agir en nous protégeant grâce aux recommandations des secours pour que leurs interventions soient plus efficaces.



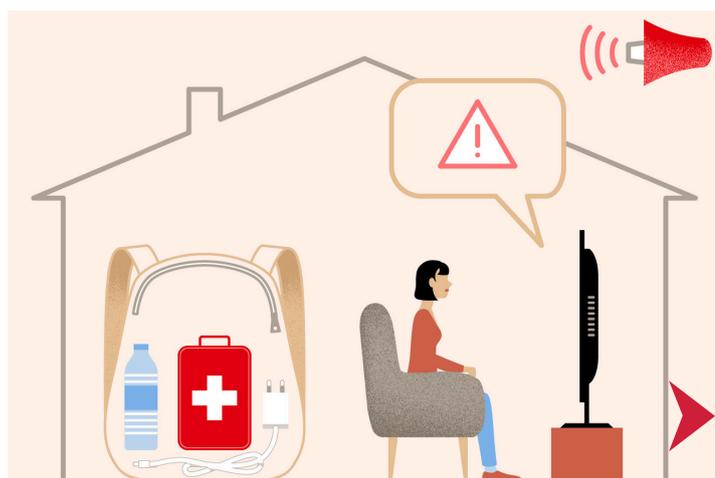
**Nous pouvons tous faire face et devenir acteurs de notre sécurité.
Et si nous sommes bien préparés, nous serons mieux protégés !**

A Messery, comme sur l'ensemble du territoire, le risque zéro n'existe pas et la prévention commence par l'information.

**Informier c'est sensibiliser,
prévenir, protéger.**

C'est aussi vous permettre de mieux connaître votre environnement, d'agir et de réagir au mieux, si un événement dangereux survenait.

Nous vous invitons à consulter ce guide (DICRIM*) en prévention, et à le conserver soigneusement en cas de problème.



*Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) vous informe sur les événements imprévisibles d'origine naturelle, technologique ou sanitaire auxquels nous pourrions être confrontés à Messery (grandes tempêtes, inondations, mouvement de terrain, séisme...).

Des exemplaires papiers et/ou numériques seront à disposition de tous les habitants.
Plus d'infos au Point Info-Animation

DÉCLARATION PRÉALABLE

- PURCELL Kevin, 34 route de la Pointe : Pompe à chaleur
- MVONDO Sylvie, 3 chemin du Renard : Changement de peinture extérieure de la villa
- VIENNOIS Fabien, 11 chemin de la Cure : Clôture
- VERDURE Raphael, 24b Chemin de Sergyieu : Installation de 18 panneaux photovoltaïques de couleur noir en ajout à la toiture
- DUFOUR Hugo, 1 Route de Fecler : Agrandissement d'une porte fenêtre existante en façade EST
- MEYRIER Véronique, 18 rue du Crêt : Panneaux solaires
- DURIAU Marie - EDF Solutions solaires, 20 rue d'Essert : Panneaux solaires
- BURRI François, 27 B route de la Pointe : Installation d'un cabanon de jardin
- TANGA Claudio, 14 Route de la Pointe : Installation photovoltaïque en vue de la production d'énergie renouvelable
- BALADDA Benoit, 17 Chemin des Bugnons : Isolation extérieure
- TODESCO Emmanuel, 59 Route des Repingons : Modification de façade
- TODESCO Emmanuel, 59 Route des Repingons : Terrasses en bois
- MOREAU Louis Pierre, 10 chemin de la Crozette : Régularisation pompe à chaleur sur façade
- CHEVALIER Yann, 89 E route de Parteyi : Local technique 3,5 m²
- BESSON Alexandre, 51 E rue de Veret : Garage 20m²

PERMIS DE CONSTRUIRE

- SCI JBH MESSERY, 12 chemin de Fossio : Travaux sur construction existante
- SIMONEAU Frédéric, 42 chemin de la mollo : Garage toit plat 18 m² Hauteur 2,50 mètres
- DELARBRE David, route de Repingons : Construction d'une maison individuelle
- BLANC Sébastien Reza, "Fontaine - Piralé" : Construction d'une maison individuelle.
- VALOIS CAMPREDON - VINCENT Daniel, 7 chemin de sous les prés : Pose de panneaux photovoltaïques - Conservation d'un couvert existant en façade
- BORDET Julien et Céline, 15 chemin des champs d'Amot : Annexe

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Le snack de la plage a retrouvé de la couleur ce printemps avec le ravalement de la façade



Les travaux de la salle multifonction des Semiss avancent avec la pose des murs en béton de bois, alternative bas carbone qui contient 80% de bois.

Il s'agit de bois de trituration, ne permettant pas de faire du bois d'œuvre, provenant majoritairement de forêts locales labellisées PEFC, c'est à dire gérées durablement.



Une rampe a été installée sur les escaliers à la plage pour faciliter l'accès à l'eau.



La fontaine de la place de la mairie a été nettoyée et rénovée par les services techniques



Le potager solidaire communal est de retour cette année, pour le plaisir de tous, petits et grands !



4 parcelles de jardins familiaux ont été attribuées aux habitants qui en ont fait la demande, et dont le dossier répondait aux critères définis en amont par le CCAS.

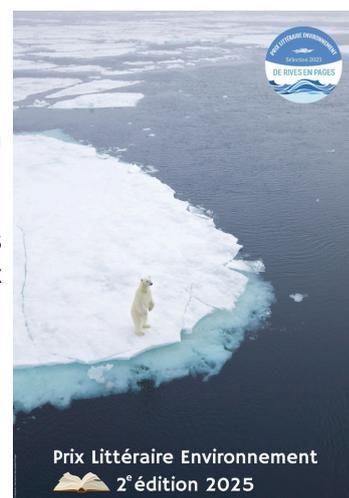
PRIX LITTÉRAIRE ET SALON DU LIVRE DÉDIÉS À L'ENVIRONNEMENT

L'association De Rives en Pages annonce la 2ème édition du Prix Littéraire Environnement et la création du 1er salon du livre dédié à l'environnement.

Ces deux événements se dérouleront le samedi 29 et dimanche 30 novembre 2025 au Palais Lumière d'Évian. Deux journées rythmées par des conférences, des tables rondes, des animations, aux termes desquelles seront remis le Prix Littéraire Environnement 2eme édition aux lauréats respectifs des sections adultes et jeunesse.



Rejoignez le Prix Littéraire Environnement en tant que jury indépendant. Plus d'info auprès de la bibliothèque de Messery partenaire de l'évènement et à derivesenpages@gmail.com



SÉLECTION DES 10 LIVRES ADULTES ET 10 LIVRES JEUNESSE EN LICE POUR LE PRIX

Vous trouverez dès à présent les livres adultes à la bibliothèque de Messery et le lauréat jeunesse après les votes.

<p>Les sillons que l'on trace Anne-Cécile Suzanne 2024 Éditions fayard</p>	<p>Géopolitique de l'alimentation Gilles Fumey 2023 Éditions SCIENCES HUMAINES</p>	<p>PETITS GESTES et grandes actions bande dessinée s'expriment sur l'avenir de notre planète 2024 Éditions LEDUC GRAPHIC</p>	<p>HECTOR Fred Dupouy et Lucie Maillot 2023 Éditions Talents Hauts</p>
<p>MANUEL DE RIPOSTE ÉCOLOGIQUE, Les armes et les mots contre 30 arguments anti-écologie Jeremy Bismuth 2024 Éditions Tana</p>	<p>TOUT COMPRENDRE (OU PRESQUE) SUR LA BIODIVERSITÉ Philippe Grandcolas et Claire Marc 2023 CNRS Éditions</p>	<p>LES DERNIERS REFUGES Isabel et Marc Cantin 2024 Éditions RAGEOT</p>	<p>4m2 de nature, Trésors de la Biodiversité Stéphane et Cathy Hette, Marcello Pettinato 2023 Éditions plume de carotte</p>
<p>Feu le vieux monde Sophie Vandevuegle 2023 Éditions DENOËL</p>	<p>BÉTON, ENQUÊTE EN SABLES MOUVANTS Alia Bengana, Claude Baechtold et Antoine Maréchal 2024 Éditions Pressés de la Cité, La Cité Graphique</p>	<p>LES AVENTURES DE MOI-MÊME, Journal de ma manif Charly Delwart et Ronan Badel 2024 Éditions Flammarion Jeunesse</p>	<p>C'EST TON ARGENT, Que vas-tu en faire? Cécile Biccari et Naïade Lacolomb 2024 Éditions HELVETIQ</p>
<p>LA POLITIQUE DU LOUP Diane Lespinard 2024 Éditions LA SINGULIERE</p>	<p>Le dernier amant Oscar Lalo 2023 Éditions RÉCAMIER</p>	<p>COMMENT LES ALGUES PEUVENT SAUVER LE MONDE Vincent Doumeizel et Lilately 2024 Éditions la Cabane Bleu</p>	<p>PAYSANS, LE CHAMP DES POSSIBLES Marie-France Barrier, Céline Gandner et Marie Jaffredo 2023 Éditions STEINKIS, LES ESCALES, Témoins du monde</p>
<p>OFF Philippe Monnin et Solange Ghermaoui 2023 Éditions Slatkine</p>	<p>Rousse ou les beaux habitants de l'univers Denis Infante 2024 Éditions TRISTRAM</p>	<p>MORI Marie Colot et Noémie Marsily 2024 Éditions Cotcotcot</p>	<p>MOOW, LE MINI-PINGOUIN Gwenaël David et Léa Roch 2024 Éditions Hélium</p>

LE JARDIN DE LA CURE

Réalisé par le service des Espaces verts, ce jardin est un jardin d'agrément et de conservation :

- Admirez, sentez, photographiez, dessinez... **Mais ne cueillez rien**
- Respectez la propreté du site

Des fruits et légumes sont en cueillette libre au jardin potager de l'église, dans lequel vous pouvez vous servir avec modération et lorsque les produits sont arrivés à maturité !



NOUS SOMMES TOUS DES AGENTS COMMUNAUX !

À Messery, comme ailleurs, les incivilités nuisent à la qualité de vie de tous et toutes. Étant donné son étendue et sa fréquentation, aussi bien diurne que nocturne, le domaine public est particulièrement complexe à entretenir. Afin de répondre aux pratiques de chacun et de rendre notre village agréable à vivre, les agents des services techniques sont à pied d'œuvre chaque jour de l'année.

Le traitement de ces incivilités est chronophage, et devient de plus en plus pénible pour les agents municipaux, dont les missions premières sont fortement impactées ! Ne prenons pas le risque de les voir partir travailler ailleurs, à un moment où le recrutement dans les services public est si difficile...

À cela s'ajoute le coût « sonnante et trébuchant » de tels comportements ! Au final, le ramassage, notamment des dépôts sauvages et autres déchets à même les rues, se traduit infailliblement par une facture de plusieurs dizaines de milliers d'euros chaque année pour la collectivité ! Du temps et de l'argent qui pourraient être tellement plus utiles ailleurs...

Nous avons tous un rôle à jouer !

Certes, le monde idéal n'existe pas, mais ces situations ne sont pas inéluctables !



Un village « propre » ne peut être qu'un travail main dans la main entre la municipalité et les habitants.

Agissons ensemble !



CHOISIR LE BON MOMENT, C'EST MOINS DÉRANGEANT

Dans le numéro précédent du Messero'Lien, la mairie vous rappelait quelques règles de bien vivre ensemble concernant les bruits de voisinage.

Désormais, l'arrêté municipal n°2025-077, annule et remplace l'arrêté n°29/2017. Tous travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Les entreprises sont autorisées à faire des travaux (sauf travaux d'urgences) :

- les jours ouvrables de 7h à 12h et de 13h à 19h



À partir du 1er juillet 2025, en France, il sera interdit de fumer dans les lieux suivants, pendant les heures ou périodes d'ouverture :

- parcs et jardins publics;
- plages bordant des eaux de baignade;
- abribus et zones couvertes d'attente des voyageurs;
- abords des écoles, collèges, lycées et autres lieux destinés à l'accueil, à la formation ou à l'hébergement de mineurs;
- espaces ouverts et abords des bibliothèques, piscines, stades et installations sportives.

La consommation de tabac tue chaque année 75 000 personnes en France, soit plus de 200 décès par jour.

Le coût social du tabac est estimé à 150 milliards d'euros par an. 90 % des fumeurs commencent avant 18 ans

LE PRIX ROSINE PERRIER



12 ouvrages

à destination des adultes, où le territoire est aussi important que les personnages du roman.



Lisez



Votez

jusqu'au 13 septembre.

Attribution du prix, tables rondes et rencontres :
le 11/10 à 18h au Salon du livre d'Hermillon (73)



LA FÊTE DU SLEEP

Mercredi
9, 16, 23
et 30 juillet



VENEZ CULTIVER L'ART DE LA SIESTE
OFFREZ-VOUS UNE PAUSE
À L'OMBRE DE NOS LIVRES...

15H-16H | ESPACE LITTORÈLE

Bibliothèque de Messery - bibliotheque@messery.fr 79.70



BIBLI'O LAC

Plage de la Ranode

VENEZ VOUS DÉTENDRE ET PROFITER
D'UN PETIT PLONGEON DANS UNE BD,
UN MAGAZINE OU UN ROMAN !
SÉLECTION DE LECTURES POUR TOUS LES GOÛTS,
ADULTES ET ENFANTS.

OUVERT
À TOUS
GRATUIT

PENDANT BIBLI'O LAC,
LA BIBLIOTHÈQUE RESTE
OUVERTE AUX JOURS ET
HORAIRES HABITUELS

VENDREDI 11, 18 ET 25 JUILLET 11H/14H
SAMEDI 12, 19 ET 26 JUILLET 13H/16H
ANNULÉ EN CAS DE PLUIE

BIBLIOTHÈQUE DE MESSERY



Fermeture
de la
bibliothèque
11-17 août

2P2R

L'entretien des chemins

Toujours très actifs sur les chemins, les bénévoles de l'association 2P2R ne relâchent pas leurs efforts pour les entretenir. Les sorties furent nombreuses cet hiver et au printemps pour vérifier, consolider, réparer les ponts, ou dégager un sentier barré par un arbre tombé. Dès le signalement donné par un promeneur, une équipe réactive s'organise et intervient rapidement.

Le 21 juin, 2P2R était présent au congrès départemental des pompiers, sur la plage d'Excenevex pour présenter l'association et proposer une découverte des circuits !

2P2R s'active également pour organiser l'événement incontournable de l'été ! Le bric à brac qui aura lieu le dimanche 24 août au cœur d'Excenevex. Si vous souhaitez vous inscrire : rendez-vous sur le site www.2p-2r.fr

Dans le cadre de la manifestation bien connue « La Chablaisienne », 2P2R vous invite à la fête du vélo, le dimanche 31 août en partenariat avec la commune de Sciez, le CRT de Thonon et le VTT du Léman de Bons en Chablais. Une journée dédiée à l'univers du deux roues ! Des parcours vélo ou VTT sont proposés pour tous niveaux entre 4 et 28 km. Les départs se feront du CAS de Sciez pour tester plusieurs types de vélos, sur les sentiers balisés. De nombreux stands vous accueilleront : courses de draisienne pour les petits, réparation vélo, location, etc. Un stand « bourse au vélo » vous permettra d'acheter ou de vendre vélo ou tout équipement vélo, enfants et adultes.

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser votre dépôt : www.2p-2r.fr



TAM

Après une saison théâtrale 2024-2025 variée et le succès de sa pièce "Les comédies de Tchekhov", c'est avec grand plaisir que le TAM, Théâtre à Messery, vous retrouvera pour sa prochaine saison pour vous faire découvrir de nouvelles pièces par différentes troupes locales mais aussi et toujours en compagnie de la troupe amateur du TAM, pour 4 dates, à savoir : le 11 octobre 2025, le samedi 24 janvier 2026, le samedi 7 mars 2026 et le samedi 25 avril 2026.



Si vous souhaitez intégrer notre troupe amateur, vous pouvez également nous contacter à l'adresse mail suivante : theatre.messery@gmail.com

Alors à vos agendas et au plaisir de vous retrouver à la rentrée !

M'ESSERT-RIT !

Une nouvelle association

Voilà une nouvelle association qui pointe le bout de son nez. Si son nom n'est pas facile à prononcer, il met en exergue la volonté de dynamiser le quartier d'Essert en incluant toute la commune, dans la joie et la bonne humeur.

Cécilia, Thomas et Florian, par le biais de cette association, souhaitent proposer des événements rassemblant les habitants, notamment autour du champ de foire et de son four à pain.

Pour participer à cette nouvelle aventure, approchez-nous lors d'un événement ou suivez-nous sur les réseaux sociaux.



Jazz'n Presqu'île



Vous aimez le JAZZ ?

Vous aimez CHANTER ?

ALORS REJOIGNEZ DES SEPTEMBRE 2025

LE GROUPE DE JAZZ'N PRESQU'ÎLE !

Ouvert à tous/ 2 Ateliers de chant par mois : jeudi matin,

de 10 H à 11 H 30, salle du Léman à EXCENEVEX

Pour toutes informations, merci de s'adresser à la

Présidente. Téléphone ou WhatsApp : 06 19 56 14 65

jazzenpresquile2022@gmail.com

BASKET CLUB BAS CHABLAIS

Le BCBC recrute pour l'année prochaine !

Prête à enflammer le terrain ?

Le BCBC recrute pour la saison 2025-2026 dans sa section féminine des catégories allant de U11 à Séniors.

Si tu aimes le basket, l'esprit d'équipe dans une ambiance conviviale tout en participant au championnat de Haute-Savoie pour atteindre des sommets, alors n'hésite plus et vient faire un essai au BCBC ! Que tu sois débutante ou confirmée, tu as ta place parmi nous.

Le BCBC est un club formateur, il te permettra de progresser grâce à des coachs de qualité. Alors, nous t'attendons pour prendre part à cette aventure humaine et sportive !

 BC Bas Chablais

 bc_bas_chablais

 <https://bcbaschablais.com/>

C2NY

La saison nautique



La saison nautique avance à sa vitesse de croisière sur la Presqu'île du Léman avec le C2NY. Les stages de voile pour enfants et ados commencent le 7 juillet, de 5 à 16 ans, niveaux débutants et perfectionnement. Le 5 et 6 juillet : WE de régates entre Messery, Nernier et Yvoire avec les 6 Heures de Nernier et le Critérium Surprise, plus de 60 bateaux attendus sur nos rives !

Vous avez des bases de voile et souhaitez aller vers une autonomie et perfectionnement en navigation en voilier sur le lac ? Le stage de perfectionnement pour adultes niveaux 3 et 4 arrive la semaine du 18 août.

infos et inscriptions sur : <https://c2ny.org/>

AFR DOUVAIN

Vacances d'été 2025 !

Comme chaque année, l'AFR sera ouvert durant les deux mois d'été. L'équipe d'animation a préparé un programme autour du thème : « Le voyage à travers les mondes », en lien avec les thématiques abordées cette année.

Au programme :

- 1 grand jeu chaque semaine
- Sorties à la journée : les 16, 23 juillet, les 6 et 13 août
- Atelier d'initiation à la cuisine – 6 ans : 14 et 15 juillet
- Atelier d'initiation à la cuisine + 6 ans : 11 et 12 août
- Stage vélo + 6 ans : 15 au 18 juillet
- Stage vélo – 6 ans : 28 au 1er août
- Nombreuses balades à proximité du centre
- Activités au choix pour chaque tranche d'âge

Consultez notre programmation détaillée sur notre site internet et contactez-nous pour toute question !



BASKET CLUB BAS CHABLAIS DOUVAIN
BASKETBALL RECRUTEMENT SECTION FÉMININE
saison 2025/2026
CATÉGORIES
U 11 F
U 13 F
U 15 F
U 18 F
SÉNIORS F
DÉTECTION POSSIBLE DÉBUT MAI
NOUS VOUS PROPOSONS DE REJOINDRE UN CLUB FORMATEUR ET COMPÉTITEUR AVEC DES ENCADREMENTS DE QUALITÉ
INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENT : INSCRIPTIONS.BCBC@GMAIL.COM
   WWW.HTTPS://BCBASCHABLAI.COM



ACTUALITÉS des Associations

STAGE DE TENNIS

Du 7 juillet au 8 août
Info : 06.64.50.38.55

CONCOURS DE PÉTANQUE du FC Léman

Samedi 6 septembre
Salle des fêtes

PORTES OUVERTES Univers Méditation

Lundi 8 septembre - 11h-17h

ATELIER MASSAGE ASSIS par Du Corps à l'Étre
Reprise le lundi 8 septembre - 19h - salle des fêtes
07.81.37.09.75



FARANDOLE



Édition Obstacle !

Le 17 mai dernier, les enfants ont relevé avec brio le défi de la grande course d'obstacles organisée dans le cadre des Olympiades Farandole. Sous les cris d'encouragement des familles, nos petits champions ont rampé, sauté, grimpé et couru comme de vrais warriors !

À l'arrivée, chaque participant a été récompensé avec un badge "Finisher", une gourde Farandole et un bandeau de guerrier — des goodies offerts par l'APE.

Au-delà de la performance, c'est surtout la bonne humeur, l'entraide et les éclats de rire qui ont marqué cette belle journée. Bravo à tous les enfants pour leur énergie, et un grand merci à l'équipe organisatrice pour cette aventure inoubliable !

Une Soirée Inoubliable !

Le vendredi 13 juin, les élèves de CM2 ont vécu un moment fort en émotions à l'occasion de leur boum de fin d'année, organisée pour célébrer la fin de leur parcours à l'école primaire.

Habillés sur leur 31, les enfants sont arrivés tout sourire, prêts à faire la fête. La soirée a débuté avec une belle surprise : l'équipe enseignante leur a remis des diplômes symboliques, saluant leur passage en sixième et les souvenirs partagés durant ces années d'école, ainsi qu'un t-shirt cm2 2025 offert par Farandole.

Place ensuite à la fête : musique, danse, buffet... tous les ingrédients étaient réunis pour une soirée réussie. L'ambiance était à son comble, entre rires, complicité et pas de danse endiablés.

Certains élèves ont même confié : « C'était la meilleure soirée de ma vie ! »

Un grand merci aux parents organisateurs pour cette belle initiative, et bravo aux CM2 pour leur énergie, leur élégance et leur joie de vivre.



Une Fête de la Musique vibrante et conviviale !

Le samedi 21 juin, l'ambiance était festive à Messery pour la Fête de la Musique, et l'APE Farandole était une fois de plus au rendez-vous pour régaler petits et grands avec son bar et son stand de restauration. Grâce à une très belle affluence, les ventes ont été excellentes, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une belle façon de clôturer l'année en musique !

Mais la bonne nouvelle ne s'arrête pas là ! Grâce aux bénéfices récoltés tout au long de l'année, les enfants de l'école des Petits Crayons ont pu vivre de magnifiques sorties scolaires, entièrement financées par l'APE, la semaine suivante :



Swiss Vapeur Parc
pour les petits



Fil en vol
pour les GS - CE1



Mer de glace
pour les CE2-CM2

Des souvenirs plein la tête pour nos élèves, rendus possibles grâce à l'implication sans faille d'une équipe de bénévoles motivés, toujours présents pour offrir le meilleur aux enfants. Un immense merci à eux pour leur énergie, leur bonne humeur et leur engagement tout au long de l'année ! To be continued

RÉDUIRE SES DÉCHETS, TOUT UN PROGRAMME



THONON
agglomération



En 2025, Thonon Agglomération renforce son engagement en faveur de la réduction des déchets avec l'élaboration de son **Programme d'actions locales de réductions des déchets (PLPDMA)**.

Ce programme mobilise l'ensemble des acteurs du territoire autour d'initiatives concrètes et durables afin d'atteindre les objectifs définis à l'issue du diagnostic territorial.

L'objectif



-75 KG

/hab/an*

de déchets en 2031 par rapport à 2023, soit une baisse de 12%

*hors gravats, déchets diffus spécifiques et déchets d'équipements électriques et électroniques.

COUP D'ENVOI POUR VOS IDÉES !

Vous vivez dans l'une des 25 communes de Thonon Agglomération ?

Votre avis compte : contribuez à construire le programme avec nous !

RDV sur le site de thononagglo.fr / Rubrique "Nos grands projets"

Jusqu'au 20 juillet, la plateforme de participation citoyenne vous offre la possibilité de donner librement votre avis sur chacune d'entre elles à travers les 8 axes thématiques proposés.

N'hésitez pas à participer en votant pour les actions qui sont pour vous prioritaires !

- EN VERSION NUMÉRIQUE EN SCANNANT LE QR CODE
- EN VERSION PAPIER DANS LE REGISTRE MIS À DISPOSITION À LA MAIRIE



MOBILITÉ DOUCE, DÉPLACEZ-VOUS AUTREMENT

L'agglomération fait son entrée dans le monde des deux-roues : dans le cadre du réseau de mobilité STAR'T, un service de location de vélos à assistance électrique est ouvert pour les habitants. Si vous êtes résident(e) de l'une des 25 communes de l'agglomération vous pouvez donc en bénéficier.



150 vélos électriques



2 tailles de vélos



5 jours / 1 mois / 1 an

Comment en bénéficier ? www.star-t.fr/se-deplacer/velo

Ce service est réservé aux habitants de Thonon Agglomération de plus de 16 ans.

Mercredi 2 juillet - 15h-18h

BIBLIO'LUDO' EN FÊTE

Espace Littorelle
Programme à la bibliothèque
18h APÉRO JEUX

Mercredi 9 juillet - 10h30

LES MESSEROLINES EN ÉTÉ

Bibliothèque
Histoires et comptines pour les 0-3 ans

Mercredis 9, 16, 23 et 30 juillet
15h-16h

**LA FÊTE DU SLEEP :
Cultiver l'art de la sieste à la
bibli**

Espace Littorelle
Offrez-vous une pause à l'ombre de nos livres...

Tous les vendredis et samedis
du 11 juillet au 23 août

BIBLIO'LAC

Plage de Messery (Ranode)
Venez vous détendre et profiter d'un petit
plongeon dans une BD, un magazine ou un
roman ! Sélection de lectures pour tous.

Dimanche 13 juillet - 19h30

CÉRÉMONIE ET FÊTE

Centre du village et Grenette
Cérémonie, bal, lampions et feux d'artifices !

Vendredi 18 juillet - 10h-15h

CARAVANE DES AIDANTS

Place de la mairie
Susceptible d'être annulé

Mercredi 6 août - 15h-17h30

CRAIE-ATION

Espace Littorelle
L'été, tout est permis même dessiner par terre !
Dessins à la craie sur le parvis de l'espace
Littorelle.

Vendredi 12 septembre -

**SPECTACLE "GILDAS ET
PÉPIN"**

Semiss | Tout public | 30 min | horaire à définir

Théâtre, danse, jongleries de feu et pyrotechnie
Gildas Grand Archi-mage de l'ordre du
cramois, et son fidèle serviteur Pépin le lutin,
sont de retour d'un fabuleux voyage à fins de
recherches magiques. Ils ont préparé un
florilège des magies du feu qu'ils y ont
découvertes, saupoudré de récit de leurs
aventures

Vendredi 12 septembre - 20h

SOIRÉE JEUX

Ludothèque

Mercredi 17 septembre - 10h30

**LES MESSEROLINES FONT LA
RENTREE !**

Bibliothèque
Histoires et comptines pour les 0-3 ans

Samedi 20 septembre - 10h

FÊTE DU PATRIMOINE

Champ de foire d'Essert
Marché de créateurs, brocante, animations,
concert
Restauration et buvette sur place

Attention, les dates, horaires et lieux sont susceptibles de changer



version
numérique



LE MESSERO

LIEN

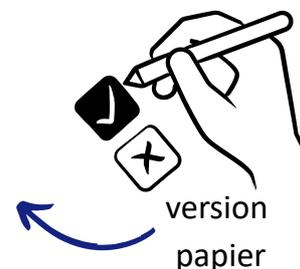
AVIS ET SUGGESTIONS SUR LE JOURNAL COMMUNAL

1. À quelle fréquence lisez-vous le journal communal ?

Chaque édition

Occasionnellement

Jamais



2. Comment évaluez-vous l'aspect général de ce journal communal ?

Très bon

Bon

Moyen

Mauvais

Très mauvais

Autre (veuillez préciser)

3. Quels types de contenus préférez-vous lire dans ce journal communal ? (Sélectionnez tout ce qui s'applique)

Actualités locales

Informations municipales

Informations de l'Agglo

Vie des associations

Urbanisme
(permis de construire,
déclaration préalable...)

Travaux sur la commune

Manifestations locales

Photographies des manifestations

Agenda

Bibliothèque

Infos liées à l'environnement

Autre (veuillez préciser)

4. Pensez-vous que les informations du journal communal sont suffisantes pour vous tenir informé(e) des actualités locales ?

Oui, tout à fait

Oui, en partie

Non, pas vraiment

Non, pas du tout

version
numérique



LE MESSERO

LIEN

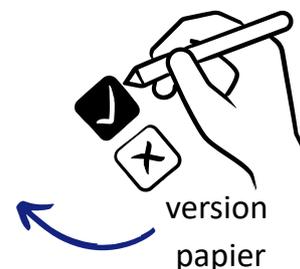
AVIS ET SUGGESTIONS SUR LE JOURNAL COMMUNAL

1. À quelle fréquence lisez-vous le journal communal ?

Chaque édition

Occasionnellement

Jamais



2. Comment évaluez-vous l'aspect général de ce journal communal ?

Très bon

Bon

Moyen

Mauvais

Très mauvais

Autre (veuillez préciser)

3. Quels types de contenus préférez-vous lire dans ce journal communal ? (Sélectionnez tout ce qui s'applique)

Actualités locales

Informations municipales

Informations de l'Agglo

Vie des associations

Urbanisme
(permis de construire,
déclaration préalable...)

Travaux sur la commune

Manifestations locales

Photographies des manifestations

Agenda

Bibliothèque

Infos liées à l'environnement

Autre (veuillez préciser)

4. Pensez-vous que les informations du journal communal sont suffisantes pour vous tenir informé(e) des actualités locales ?

Oui, tout à fait

Oui, en partie

Non, pas vraiment

Non, pas du tout

5. Quels sujets aimeriez-vous voir davantage couverts dans le journal communal ?

.....
.....
.....
.....

6. Seriez-vous intéressé.e pour proposer et rédiger des articles pour le journal municipal ?

Oui Non

Si vous avez répondu OUI, quel type d'article proposeriez vous ?

.....
.....
.....
.....

7. Comment évaluez-vous la présentation visuelle et la mise en page du journal communal ?

Excellente Bonne Moyenne Médiocre Très médiocre

8. Avez-vous des suggestions pour améliorer le contenu ou la présentation du journal communal ?

.....
.....
.....
.....

9. Quel est votre code postal ?

10. Quel est votre âge ?

Moins de 18 ans 18-24 ans 25-34 ans 35-44 ans
 45-54 ans 55-64 ans 65 ans et plus

Merci pour votre participation

Formulaire à déposer en mairie

5. Quels sujets aimeriez-vous voir davantage couverts dans le journal communal ?

.....
.....
.....
.....

6. Seriez-vous intéressé.e pour proposer et rédiger des articles pour le journal municipal ?

Oui Non

Si vous avez répondu OUI, quel type d'article proposeriez vous ?

.....
.....
.....
.....

7. Comment évaluez-vous la présentation visuelle et la mise en page du journal communal ?

Excellente Bonne Moyenne Médiocre Très médiocre

8. Avez-vous des suggestions pour améliorer le contenu ou la présentation du journal communal ?

.....
.....
.....
.....

9. Quel est votre code postal ?

10. Quel est votre âge ?

Moins de 18 ans 18-24 ans 25-34 ans 35-44 ans
 45-54 ans 55-64 ans 65 ans et plus

Merci pour votre participation

Formulaire à déposer en mairie